

Les CCI sont présentes aux Assises du Commerce pour répondre aux mutations du secteur

CCI France

Économie - Distribution / Consommation

Publié le mercredi 1 décembre 2021 à 16h53, mis à jour le jeudi 2 décembre 2021 à 09h34

Le gouvernement lance aujourd'hui les Assises du Commerce. Pendant trois semaines, les différents acteurs du secteur dont les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) dialogueront autour de thèmes liés à la "numérisation du commerce", à "l'équité entre acteurs nationaux et internationaux" ou encore à "l'emploi et la formation dans le commerce".

Les CCI représentent les intérêts de plus de 1,1 million de commerçants en France métropolitaine et Outre-Mer. Nos 250 conseillers « appui aux entreprises spécialistes du commerce et des activités de proximité », identifient les problématiques et accompagnent les commerçants dans leur développement. « La crise sanitaire a accéléré des mutations comme l'essor de l'e-commerce, le développement de l'omnicanal, la nécessité d'accélérer les transformations numérique et écologique de nos commerçants. Elle a également mis en lumière l'importance de leur rôle dans la continuité des échanges avec les Français pendant les périodes de confinement. Dans les zones rurales par exemple, les commerces multi-services ont également permis de conserver le lien social entre les habitants » souligne Pierre Goguet, le président de CCI France.

Ces Assises du Commerce sont l'occasion pour les CCI de proposer des actions concrètes pour lesquelles elles s'engagent déjà dans les territoires :

- Soutenir les commerces dans leurs mutations,
- Revitaliser les centres-villes commerciaux,
- Améliorer l'attractivité du commerce & la montée en compétence des commerçants.

CCI France portera aussi des propositions pour répondre aux défis des commerçants et aux nouvelles attentes des consommateurs comme :

- Relancer des programmes de soutiens financiers directs aux commerces pour les aider dans leur modernisation ou dans leur mise en accessibilité,
- Créer un environnement urbain favorable,
- Favoriser un rééquilibrage entre la fiscalité du commerce physique et l'e-commerce,
- Aider les communes et les acteurs économiques à déployer des services innovants et mutualisés de livraison des marchandises.

« Du petit commerce de proximité à la grande surface, le secteur connaît une mutation profonde. Ces Assises sont l'occasion de dessiner collectivement le commerce de demain. Nos CCI ont des solutions pour répondre à ces défis » conclut Pierre Goguet, le président de CCIFrance.